

Compte rendu du C.E

Ouest du 24/08/17

1/ 125 personnes étaient concernées pour pouvoir passer à 32h : 23 ont acceptées, 68 refus, 13 n'ont pas répondues, 3 sont passées à temps complet, 18 ont quittées l entreprise.

2/ Les règles de paiement des 24 et 31/12/17 seront celles habituelles selon si les magasins sont ouverts les dimanches ou pas régulièrement.

3/ C.A région Ouest pour juillet : intégrés + « franchises » : -3% ,Intégrés : -2,9% ,« franchises » : -3,1%

Nationale : intégrés + « franchises » : -3,7% , intégrés : -4,09%,

« franchises » : -3,22%

C.A au cumul D.O ouest (I+F : +0,5%) (I : -0,3%) (F : +1%) /

Nationale : (I+F : -0,42%) (I : -0,74%) (F : + 0,03%)

4/ le montant maximal pour l'intéressement collectif sera de 1300€ ,

600€ pour le C.A, 350€ pour le taux de démarque, le critère « taux de transaction » disparaît seul le baromètre client sera pris en compte, 350€.

5/ Aucune formation n'est prévue pour le « big bang bazar » puisqu' il ne s'agit que d'une réimplantation des rayons selon les « demandes clients ».

6/ La « D.R.H » travaille sur un outil informatique pour améliorer et faciliter la remise du livret d'accueil aux nouveaux salariés de notre entreprise.

7/ De nouvelles règles vont s'appliquer pour le placement de votre participation, Perco, Plan d'épargne Groupe, donc lisez bien les notices explicatives qui vous seront fournies quand vous recevrez vos relevés.

8/ M.Flambard a été très satisfait de la tenue des magasins et du respect des plans de ventes lors de sa visite dans notre région, mais pouvait-il en être autrement, on sait bien que des moyens financiers et humains supplémentaires sont trouvés lors des visites de nos « grands dirigeants » chose qui n'est malheureusement pas le cas le reste du temps.

Vos délégués CFDT

<http://www.cfdtcarrefourmarket.fr>

ou sur

<https://www.facebook.com/cfdtcarrefourmarket>



web